

Collectif Environnemental Basse-Marche

A l'origine de l'affaire : L'industriel Wattelez exploite de 1921 à 1989, l'usine de caoutchouc du Palais. Elle est cédée à Eureka, société qui dépose le bilan en 1991 et abandonne 90 000 tonnes de déchets.

L'ADEME intervient en 1993 pour évacuer les produits et déchets les plus dangereux aux frais des contribuables pour 558 mille euros.

Après une saga judiciaire de 25 ans et plusieurs incendies sur le site, en septembre 2013 le Conseil d'État confirme l'obligation pour Wattelez d'éliminer les déchets (ou à défaut de financer l'opération).

Collectif Environnemental Basse-Marche

Le 5 mai 2017, le SYDED (Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets) signe une convention avec la Société WATTELEZ, sous l'égide de l'état comme l'affirme le préfet, et en s'appuyant sur une étude de 220 mille euros du cabinet Antéa payée par les contribuables.

Dans le même temps l'état renonce à 2 millions d'euros de taxes (TGAP Taxe Générale sur les Activités Polluantes) dues par Wattelez Sa.

Collectif Environnemental Basse-Marche

Le 21 mars, l'alerte est lancée par le groupe d'opposition proposant une motion au conseil municipal de Bellac. La motion est votée à l'unanimité après quelques ajouts techniques.

Le 20 juin, par un article de presse, la population apprend le transfert à partir du 3 juillet 2017 de 62 000 tonnes de pneus et déchets caoutchouteux de la friche WATTELEZ au Palais-sur-Vienne vers ALVEOL.

Collectif Environnemental Basse-Marche

Les 3 et 4 juillet, le Collectif Environnemental Basse-Marche est créé. Constitué d'associations et de citoyens conscients des dangers, le Collectif occupe pacifiquement l'entrée du site ALVEOL, sans obtenir le moratoire du transfert ni des analyses probantes quant à la non dangerosité des matières.

Le matin du 5 juillet, les membres du Collectif présents devant le site ALVEOL sont évacués par les gendarmes mobiles à la demande du SYDED et sur ordre du Préfet. Huit d'entre-eux sont assignés à comparaître devant le Tribunal Administratif.

Collectif Environnemental Basse-Marche

Des signatures de pétitions sont collectées. En soutien, des tee-shirts sont proposés à la vente. Le Collectif est présent sur des marchés et d'autres manifestations publiques estivales (marchés de producteurs à Bellac, au Dorat, Estivol à Blond...).

Un site Internet est créé : il comporte les actualités, la revue de presse, les dossiers, la rubrique « contact » et une page en anglais.

Une page Facebook est créée

Collectif Environnemental Basse-Marche

Courant juillet, le Collectif écrit aux élus et responsables (maires, député, ministre, président...). Les pétitions auprès de la population recueilleront près de 6 000 signatures.

Chaque jeudi, le Collectif qui finira par compter un millier de membres se réunit pour prévoir de nouvelles actions.

Des élus relayent notre action dès le début comme les maires et des conseillers municipaux de Blanzac, Mortemart, Cieux, Les Salles Lavauguyon,...

Le 13 juillet, le Préfet est amené à suspendre le transfert des pneus vers ALVEOL sans pour autant apporter de réponses aux questions et revendications posées.

Collectif Environnemental Basse-Marche

Le 20 juillet, une réunion publique est organisée à la salle des fêtes de Peyrat-de-Bellac. Elle met en avant les alternatives à l'enfouissement. Elle rassemble plus de 200 participants.

Le 26 juillet, le Préfet décide la reprise du transfert des pneus et déclare que les pompiers de Bellac auront des moyens supplémentaires, des aménagements pour la sécurité seront ajoutés sur le site.

L'enfouissement de pneus et déchets caoutchouteux n'est donc pas sans danger !

Collectif Environnemental Basse-Marche

Le 19 août, un dépôt symbolique de pneus est organisé à la déchetterie de Saint Bonnet de Bellac et devant la sous-préfecture à Bellac.

Le 22 août, invités par le collectif à rencontrer 53 de ses membres pour débattre, les 53 membres du Comité syndical du Syded (sauf un et quelques excusés) expriment par leur absence leur refus de débattre.

Les participants décident d'aller ensemble chercher les réponses aux questions posées à Limoges le 1er septembre lors de la réunion de rentrée du Syded.

Collectif Environnemental Basse-Marche

Le 1 septembre, le Collectif arrive à rencontrer les élus du SYDED à l'occasion de leur réunion de rentrée au Conseil Départemental à Limoges.

Comme seule avancée, M. Auzeméry, président du SYDED, accepte de communiquer, sous condition, la convention signée avec la société WATTELEZ à tous les élus du Comité syndical du SYDED.

Les élus du Comité syndical votant le budget approuvaient le transfert des pneus et déchets de caoutchouc à ALVEOL (sauf 1 voix contre et 1 abstention) sans avoir eu la convention entre les mains !

Collectif Environnemental Basse-Marche

Des recours gracieux au Préfet, des recours au Tribunal Administratif de Limoges, des recours hiérarchiques auprès du Ministre de la Transition Écologique et Solidaire sont envoyés.

Le samedi 9 septembre, une manifestation est organisée à Bellac. Des membres du Collectif sont reçus par Madame la Sous-Préfète sans obtenir d'avancée.

Dans cette période, les Conseils municipaux de Blond, Cieux, Peyrat de Bellac, Bellac, Val d'Issoire et le Conseil communautaire du Haut-Limousin en Marche adoptent des motions allant dans le sens des revendications du Collectif.

Collectif Environnemental Basse-Marche

Le 3 octobre, 3 membres du Collectif sont autorisés à assister à la Commission de Suivi du Site ALVEOL à la préfecture de Limoges.

Coup de théâtre : le Préfet annonce qu'il y a eu une surestimation du tonnage des pneus et déchets caoutchouteux de la friche WATTELEZ !

Les transferts se terminent avec environ 25 000 tonnes.

Collectif Environnemental Basse-Marche

Le Collectif Environnemental Basse-Marche a de bonnes raisons de se réjouir d'un enfouissement minimum.

Cependant, de graves problèmes se posent :

- un problème environnemental

Comment le SYDED va-t-il compléter l'alvéole à moitié remplie de pneus ? Ira-t-il en chercher dans les départements limitrophes comme le récent arrêté préfectoral l'y autorise ?

Plus d'enfouissement de pneus et déchets caoutchouteux !

Collectif Environnemental Basse-Marche

Cependant, de graves problèmes se posent :

- un problème de sérieux

Après une erreur d'estimation aussi énorme (25 000 tonnes au lieu des 62 000 annoncées) quelle confiance accorder à l'étude Antéa et comment croire ce que le SYDED et le Préfet ont soutenu concernant la non dangerosité des matériaux ?

Écoute et prise en compte des paroles citoyennes !

Collectif Environnemental Basse-Marche

Cependant, de graves problèmes se posent :

- un problème financier

Après le gros déficit qui plombe déjà les finances du SYDED (11 millions d'Euros) à cause du fiasco du TMB (Traitement Mécano-Biologique des déchets ménagers), un nouveau manque à gagner va aggraver encore la situation. Les taxes des contribuables haut-viennois vont encore augmenter.

Gestion transparente et démocratique du Syded et des finances publiques !

Collectif Environnemental Basse-Marche

L'opération était initialement chiffrée entre 6 et 9 millions d'euros. Pour les 25 000 tonnes, Wattelez doit 975 000 euros au Syded. Le président du Syded ne nous a toujours pas informé si Wattelez a réglé à hauteur de 41 000 tonnes comme indiqué dans la convention ou si Wattelez a engagé une énième procédure judiciaire pour récuser l'estimation de l'étude Antéa.

La municipalité du Palais et Limoges métropole ont légitimement des projets d'urbanisation pour les 21 hectares toujours propriété des Wattelez. Quels gains pour Wattelez ?

Wattelez : pollueur-payeur ou pollueur-profiteur ?

Collectif Environnemental Basse-Marche

L'action du Collectif n'est pas terminée !

La mobilisation citoyenne est plus que jamais indispensable si nous voulons arrêter les dommages faits à notre environnement et préserver notre santé, si nous voulons faire vivre la démocratie.

- Non à l'enfouissement de pneus et réduction des enfouissements !**
- Gestion transparente du Syded !**
- Tenue publique des réunions du Comité syndical !**

Collectif Environnemental Basse-Marche

Côté face, chacun de nous pourrait souscrire à presque tous les écrits du Syded.

Côté pile, la pratique du Syded à Alvéol se révèle être loin sinon à l'opposé des propos.

Un autre Syded est possible !

Cet autre Syded est à gagner !